

Une légende qui en dit long....

Il y a fort longtemps, les sociétés humaines d'alors avaient établi une règle selon laquelle, les médecins de la communauté seraient châtiés, si les êtres dont ils avaient la charge tombaient malades....

Cette règle, pour le moins surprenante dans le cas d'une pratique médicale classique, telle que nous l'entendons de nos jours, prend tout son sens, si nous réalisons que le rôle de ces médecins était de faire de la prévention!

Cette capacité de prévoir les maladies devait, pour eux, s'avérer possible, car ces thérapeutes des temps jadis étaient certainement dotés de perceptions extra-sensorielles comme la vision éthérique ou la clairvoyance qui permettent d'avoir accès aux réalités subtiles des individus.

Nous savons qu'une pathologie ou une maladie sont, en premier lieu, un problème énergétique, avant de devenir physique ou physiologique.

Cette capacité à déceler les problèmes, avant qu'ils ne se manifestent dans la dimension corporelle, expliquerait, maintenant, la raison de cette règle aussi stricte.

Si un être de la communauté tombait malade, cela signifiait que le médecin, qui l'avait en charge avait été négligent, et que par conséquent, il méritait une sanction, sanction qui pouvait lui être fatale!

La lithothérapie est, à la fois, une médecine qui peut induire